

C_03

Sujet : [INTERNET] Enquête publique - EXTENSION DE LA STATION D'ÉPURATION DE CHAVANOZ ET DE SON RÉSEAU DE COLLECTE PAR LA COMCOM de LYSED

De : > Iroblotte (par Internet, dépôt Iroblotte@gmail.com) <Iroblotte@[redacted]>

Date : 06/10/2020 21:58

Pour : ddt-se-observations-ep-j10@isere.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Vous trouverez en pièce jointe les observations de l'association CELIA (association de veille citoyenne de la commune de Chavanoz).

Bonne réception.

Ludovic ROBLETTE
Président

— Pièces jointes : —

CELIA-STEP-CourrierEnquêtePublique.docx.pdf

51,5 Ko

Association CELIA
10, résidence les chevreuils
38230 CHAVANOZ

Chavanoz, le 4 octobre 2020

Mairie de Chavanoz
Monsieur le Commissaire Enquêteur
4, rue du Château
BP 7
38230 CHAVANOZ

Objet : Projet d'extension de la station d'épuration de Chavanoz et de son réseau de collecte par la LYSED

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je vous fais part de l'inquiétude de certains riverains concernant le bassin de stockage-restitution de 25,50 m de diamètre et d'une profondeur de 10 m. D'après ma compréhension (page 11 de la note de présentation non technique) ce bassin est dit "enterré". Mais il n'est pas précisé si celui-ci sera fermé. Hors il doit servir de tampon d'un mélange d'eau de pluie et d'eaux usées dans un volume maximum de 3 200 m³ en cas d'orage violent. La dizaine d'habitations à moins de 200 m de l'ouvrage risque de subir des nuisances olfactives ou la présence de moustiques si celui-ci reste ouvert.

D'autre part il est indiqué dans le dossier de DAE (Page 302 du Dossier 2), chapitre 4.5.2, qu'une minorité des boues, dont le volume reste à préciser, sera acheminée sur une unité de compostage située à Allériot (71), soit à 165 km de Chavanoz. Ce choix n'est pas logique, ni d'un point de vue économique, ni d'un point de vue environnemental sachant que ces boues ont été compostées, il y a peu, sur la plate-forme de compostage de St Louis Amendements (VALTERA) à moins de 4 km de la STEP de Chavanoz. Quelles sont les raisons de ce choix ?

Peut-on nous préciser ces points pour la prise en compte dans le projet final ?

Cordialement,

Ludovic ROBLETTE
Président de l'association CELIA
lrobllette@free.fr
06 22 47 43 03

par mail (ddt-se-observations-ep-j10@isere.gouv.fr)